

COMMUNIQUE

Le Conseil Municipal s'est réuni le 02 mars 2010 et a délibéré sur les affaires suivantes :

En présence de Mme JACQUET, Percepteur, il a été approuvé le Compte de Gestion 2009 de la commune et le Compte Administratif du Maire.

En Fonctionnement :

Les recettes de 1 312 455,47 € ont permis de régler 1 168 795,27 € en dépenses. L'excédent de l'exercice 143 660,20 € est reporté sur l'exercice 2010.

En Investissement :

Les recettes ont atteint 687 332,43 €

Les dépenses ont atteint 779 110,42 €

Le besoin de financement est couvert à hauteur de 139 478,75 €

Puis le Budget Primitif 2010 a été voté

En Fonctionnement : 986 368 €

En Investissement : 581 342 €

Les taux d'imposition locaux restent inchangés, à savoir :

Taxe d'habitation 10,38%

Taxe foncier bâti 16,82%

Taxe foncier non bâti 31,97%

Le produit des taxes locales atteint 220 000 €

L'annuité d'emprunt est en baisse à 43 329 €. Elle était de 59 500 € en 2009.

Un emprunt de 80 000 € pourra être souscrit en fin d'année en fonction de l'avancement des travaux d'investissement.

Parmi ces travaux nous notons cimetière : 36 600 €, mairie : 13 000 €, écoles : 64 000 €, logements au dessus de la cantine : 73 000 €, presbytère réaménagé : 75 000 €, vestiaires et clôture terrain de foot : 6 500 €, église (chauffage, alarme, électricité) : 52 000 €, piste cyclable CD 947 : 41 000 €, réfection de voirie : 36 000 €, mur de soutènement rue St Mainboeuf : 5 115 €... différents achats de matériels et différents reports de travaux non terminés en 2009.

Les tarifs de location du foyer Yves Duteil ont été revus à la hausse.

Ils vont de 80 € (salle Bruneau 1 journée) à 250 € (grande salle + salle Bruneau 2 jours)